

Conditions d'adhésion au Club

Notre association se remet fréquemment en cause et analyse, en fin de chaque année, les événements qu'elle a vécus.

Aussi, au regard des adhésions, nous avons mis progressivement en place un principe de parrainage (afin de faciliter l'intégration d'un nouvel adhérent / voir nos statuts).

Mais il nous a semblé nécessaire, avant l'adhésion au Club, de proposer, à chaque candidature, une période de « fiançailles ».

Cette période de « fiançailles » réside tout simplement en la participation, du futur adhérent, à deux sorties au minimum du Club avant son adhésion.

Cela lui permet d'évaluer l'adéquation entre lui et l'ambiance générale des autres adhérents.

A l'issue de cette période, si le postulant confirme sa demande d'adhésion, celle-ci sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Ce processus, nouvellement testé dans divers Clubs amis, donne une entière satisfaction réciproque et nous avons décidé dernièrement de l'appliquer.

Le Conseil d'Administration

